

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – PERMIS D'URBANISME

Réf. Commune : PU2026-36FD – N° DATU NAMUR : F0113/91143/UFD2/2026//3/2476967

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la SC INASEP – Intercommunale Namuroise de Services Publics (Monsieur Olivier VAN ROSSUM), ayant établi son siège social Parc industriel, Rue des Viaux, 1 à 5100 NAMUR.

Le terrain concerné par la demande est situé Route de Membre à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS et cadastré sur le territoire de la commune de Vresse-sur-Semois, 1ère division VRESSE / section A, parcelle n° 384C.

Le projet consiste en la mise en place d'une installation photovoltaïque d'une puissance totale de 40,5 kWc sur le site de la station d'épuration INASEP.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'Application de l'article D.IV.40 du Code de Développement Territoriale pour les motifs suivants :

- La demande implique un ou plusieurs dérogations au plan de secteur : Projet non conforme à la destination de la zone de loisirs.

L'enquête publique est organisée du 14/09/2026 au 28/09/2026.

Date d'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête
09/09/2026	14/09/2026	Commune de Vresse-sur-Semois 28/09/2026 à 11 heures

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS : les jours ouvrables de 09h00 à 12h00.

Pour les consultations les jours ouvrables jusqu'à 20 heures ou le samedi entre 10h et 12h : un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, joignable par téléphone au 061/46 58 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire daté et signé à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@vresse-sur-semois.be
- remises au Service Urbanisme dont le bureau se trouve : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU2026-36FD**

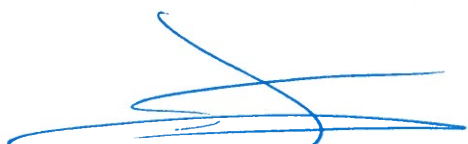
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **28/09/2026 à 11H00**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - la personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le **04 SEP. 2026**

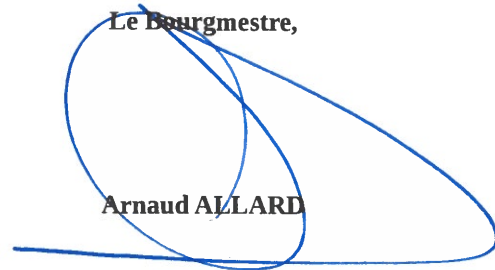
Le Directeur général,


Sylvain BOSSART

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,


Arnaud ALLARD